

Extrait du registre des Délibérations
Séance du 6 mai 2026

Convocation : 29 avril 2026 Date d'affichage : 29 avril 2026

Sous la Présidence de Mme Laure FLEURY, les membres du Conseil de la Communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier entre Charolais et Mâconnais se sont réunis l'an deux mille vingt-six, le mercredi six mai à dix-neuf heures à Montmelard - salle des fêtes.

Commune de BOURGVILAIN :	M. Olivier LORNE
Commune de LA CHAPELLE DU MONT DE FRANCE	M. Philippe HILARION
Commune de DOMPIERRE LES ORMES	Mme Géraldine AURAY M. Emmanuel FENEON Mme Nicole SCHLESSER
Commune de GERMOLLES S/GROSNE	M. Hervé JOSEPH
Commune de MATOUR	M. Thierry IGONNET M. Patrick CAGNIN Mme Fabienne DARGAUD M. Stéphane SOTTY
Commune de MONTMELARD	Mme Laure FLEURY
Commune de NAVOUR S/GROSNE	M. David SOUFFLOT M. Jérôme BEQUIN
Commune de PIERRECLOS	M. Emmanuel ROUGEOT M. Yann DELHOMME
Commune de SAINT LEGER /LA BUSSIÈRE	M. Didier SARRAZIN
Commune de SAINT PIERRE LE VIEUX	Mme Manuella SOL
Commune de SAINT POINT	M. Pierre-Yves QUELIN
Commune de SERRIERES	M. Richard BENAS
Commune de TRAMAYES	M. Pascal BRIDAY Mme Elina BERTHOUD-DEPARDON M. Dominique GIBEAUX
Commune de TRAMBLY	M. Christophe BALVAY
Commune de TRIVY	Mme Lucienne WEISS
Commune de VEROSVRES	Mme Laurence GUILLOUX

Nombre de délégués en exercice : 25 Nombre de délégués présents : 25

Etaient excusés et représentés : M. Gilles LAMETAIRIE par M. Olivier LORNE (Bourgvilain), M. Alain BAMET par Mme Manuella SOL (Saint Pierre le Vieux)

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut donc valablement délibérer.

Secrétaire : M. Dominique GIBEAUX

**Désignation des délégués au SIRTOM
de la Vallée de la Grosne**

REÇU EN PREFECTURE

le 11/05/2026

Application agréée E-legalite.com

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-7,

Vu la délibération n°2026-002-1 du SIRTOM de la Vallée de la Grosne portant modification de ses statuts,

Vu la délibération n° 2026-17-1 du Conseil communautaire du 11 février 2026 portant sur la modification des statuts du Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de la Vallée de la Grosne,

Considérant les propositions des communes,

Il appartient au Conseil communautaire de désigner 16 délégués titulaires et 16 délégués suppléants au SIRTOM de la Vallée de la Grosne.

Le Conseil de Communauté, ouï l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ **ELIT** les 16 délégués titulaires et 16 délégués suppléants comme suit :

COMMUNE	TITULAIRE	SUPPLEANT
BOURGVILAIN	DELORME Marie Dominique	LORNE Olivier
LA CHAPELLE DU MONT DE FRANCE	HILARION Philippe	DOUARD Christophe
DOMPIERRE LES ORMES	DESROCHES Michel	MOUTON Sylvain
GERMOLLES SUR GROSNE	AUGOYARD Alain	GAUTHIER Aurélie
MATOUR	CAGNIN Patrick	DUMONTET Daniel
MONTMELARD	CHORIER Jacques	FAURE Alice
NAVOUR SUR GROSNE	SOUFFLOT David	JOLY Bertrand
PIERRECLOS	PEGON Catherine	CHARDIGNY Jacky
SAINT LEGER SOUS LA BUSSIERE	JEANNEAU Aurélien	FAVRE Corinne
SAINT PIERRE LE VIEUX	DESBOIS Etienne	CHAUVE Hélène
SAINT POINT	DURIEZ Pierre Marie	LOISIER Jean-Marie
SERRIERES	HUGREL Charlotte	LAROYE Fabienne
TRAMAYES	RAVINET Brice	GRANCHAMP Corinne
TRAMBLY	JARDET Paulette	JACQUET David
TRIVY	DEVIF Laurent	AUCAIGNE Gilles
VEROSVRES	CABATON Lionel	Philippe TRICHARD

➤ **AUTORISE** la Présidente, ou son représentant, à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait le même jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme

La Présidente,



Le secrétaire de séance,

REÇU EN PREFECTURE

le 11/05/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-071-200071645-2026.05.06-2026_55-DE

DELIB 2026-55